




This project is co-funded by the European Union

Joining Forces for Africa (JOFA)

Protéger les enfants contre la violence pendant la crise COVID-19 et au-delà











1

Objectif du projet : les enfants et les adolescents connaissent des niveaux réduits de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence 

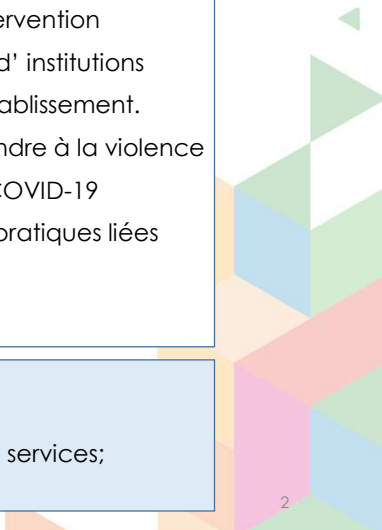
Objectifs spécifiques :

1. Renforcement des systèmes nationaux et locaux de protection et d'intervention
2. Amélioration de la protection au sein de familles, de communautés et d' institutions résilientes dans le contexte de la COVID-19 et pendant la phase de rétablissement.
3. Renforcement de la capacité d'agir des enfants pour prévenir et répondre à la violence à leur encontre pendant la phase de crise et de rétablissement de la COVID-19
4. Apprentissage et partage accrus des connaissances et des meilleures pratiques liées aux approches de la protection de l'enfance

Durée du projet : 06/08/2020 - 05/08/2023 Budget: 10,771,486 €

Pays du projet : Éthiopie, Kenya, Mali, Ouganda, Sénégal

Bénéficiaires attendus : 718 000 enfants bénéficiaires; 3 000 prestataires de services; 23 000 parents et gardiens d'enfants



2



3

This project is co-funded by the European Union

Points forts de l'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance

Réalisées au Kenya, en Ouganda et au Mali entre octobre et décembre 2020

Janvier 2021

ChildFund Alliance
PLAN INTERNATIONAL
Save the Children
SOS CHILDREN'S VILLAGES INTERNATIONAL
Terre des Hommes International Federation
World Vision

4

4



Kénya

Résultats de l'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance

5

Méthodologie



- Analyse des données secondaires – revue documentaire des politiques, plans et rapports
- Collecte de données primaires
 - **Questionnaires** administrés à des enfants âgés de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans; 489 enfants ont été atteints (208 garçons, 280 filles et 1 intersexué) et 516 adultes (153 hommes, 360 femmes, 1 intersexué et 2 non-divulgués)
 - **Discussions de groupes (DG)** avec des groupes de 6 à 8 personnes
72 DGs : 31 avec des enfants âgés de 11 à 17 ans, 41 avec des parents et des enseignants
 - **Entretiens individuels avec des informateurs clés** avec **59** acteurs de la protection de l'enfance issus de groupes de la société civile, de groupes communautaires et de fonctionnaires.

6

Constatations - risques et besoins accrus



- Augmentation de l'incidence de la **violence physique exercée par les** parents et les personnes qui s'occupent des enfants,
- Augmentation des **abus sexuels** ciblant les filles de la part de leurs pairs masculins (garçons) et des hommes adultes, y compris les abus sexuels des filles par les motards (boda boda).
- Augmentation des cas de **grossesses d'enfants** résultant de viols. **52,4 %** des enfants ont déclaré que les filles sont le groupe cible le plus exposé aux risques de maltraitance des enfants dans tous les sites du projet.
- Des cas de **stress** plus élevés en raison des incertitudes liées aux restrictions COVID-19
- Impact des mesures de contrôle et d'endiguement des maladies
 - Certains enfants et leurs parents craignaient de se rendre dans des établissements de santé et des postes de police pour signaler des cas de maltraitance d'enfants, par crainte de contracter le COVID-19
 - Les enfants passent plus de temps en ligne - émergence de la violence en ligne, visant à la fois les filles et les garçons

7

Constatations - risques et besoins accrus



- Impact des fermetures d'écoles :
 - L'interruption des programmes d'alimentation scolaire a contribué à un accès inadéquat à une **alimentation** adéquate en temps voulu et de valeur nutritive
 - Accès insuffisant aux **ressources pédagogiques** pour poursuivre l'apprentissage à domicile
 - Les **enfants handicapés** ne peuvent pas avoir accès à des appareils d'assistance et à un soutien thérapeutique
 - Accès insuffisant aux **serviettes hygiéniques** pour les filles - les écoles qui les fournissent
 - **Négligence** - les enfants sont laissés seuls à la maison, sans besoins fondamentaux
- Impact du stress économique
 - Les revenus insuffisants des parents et des personnes qui s'occupent des enfants ont contribué à un accès insuffisant à une **alimentation** adéquate et à valeur nutritive en temps utile
 - Les enfants poussés au **travail des enfants**, parfois par leurs parents
 - Recrutement d'enfants dans des **gangs criminels** comme moyen de gagner un revenu
 - Les enfants sont utilisés comme passeurs de drogue et participent à la **consommation de drogues et de substances**

8

Voix des enfants

On a demandé aux enfants s'ils pensaient que diverses formes de violence avaient augmenté dans leurs communautés pendant la pandémie COVID-19 :

Proportion d'enfants ayant déclaré que la violence contre les enfants avait augmenté

	Camp de réfugiés de Kakuma	Nairobi	Busia	Bungoma
Violence physique	59.5%	61.3%	61.1%	58.9%
Abus sexuels	40.5%	33.1%	50.8%	44.4%
Négligence	45.2%	43.1%	47.6%	64.4%
Abus émotionnel	41.7%	28.2%	33.3%	44.4%

Les risques étaient différents selon le lieu où se déroulait le projet :

Nairobi - Établissements urbains informels - prévalence accrue de l'exploitation sexuelle des enfants **en ligne**

Busia - zone frontalière rurale - cas plus nombreux de travail des enfants

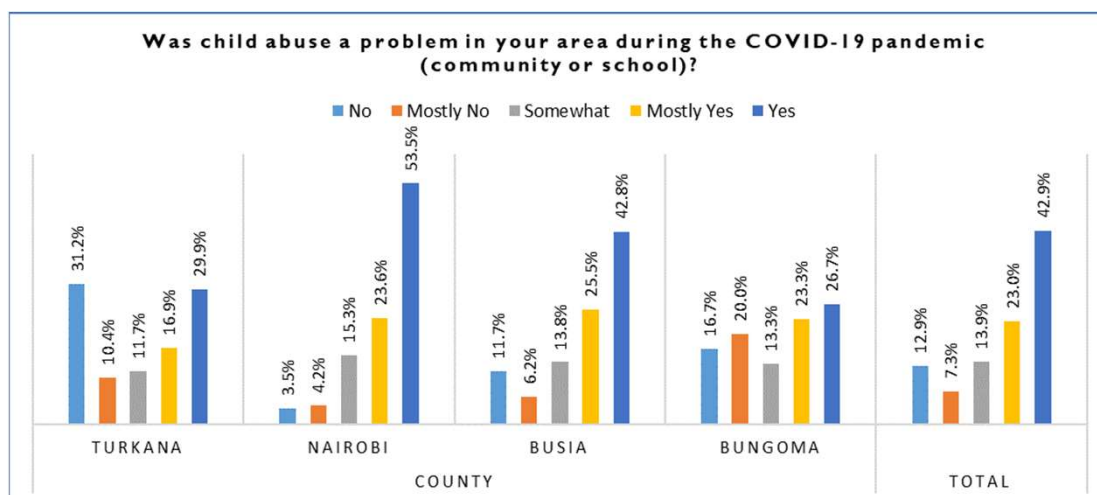
Bungoma - zone frontalière rurale - cas plus nombreux de pratiques préjudiciables telles que le mariage des enfants



9

Perception des parents et gardiens d'enfants

Il a également été demandé aux parents et aux personnes s'occupant des enfants s'ils pensaient que la maltraitance des enfants était un problème dans leur région pendant la pandémie COVID-19



10

Les lacunes des systèmes de protection de l'enfance



Les résultats des entretiens avec les informateurs clés ont montré :

- Les structures locales de protection de l'enfance (comités, conseils consultatifs de zone, enfants volontaires.) ont besoin de plus de formation et de soutien pour s'adapter à la pandémie COVID-19.
- La participation des enfants à la prise de décision est très limitée, surtout lorsque les écoles sont fermées
- Les bureaux de protection de l'enfance et les bureaux chargés des questions de genre dans les commissariats de police sont fonctionnels mais n'ont pas bénéficié d'un renforcement des capacités et d'une formation adéquats pour traiter correctement les affaires de protection de l'enfance
- De nombreuses ONG et agences des Nations unies mettent en œuvre des activités liées à la protection de l'enfance, mais très peu d'acteurs proposent des interventions indispensables en matière de **santé mentale et de soutien psychosocial** pour les enfants et les parents/responsables d'enfants
- Les **parents ne bénéficient que d'un soutien limité** pour gérer le stress et la charge accrus liés à la garde des enfants et à la prise en charge de leur famille.

11

11

Notre réponse à l'évaluation des besoins



- Engagements avec les ministères, départements et agences du gouvernement aux niveaux communautaire, régional et national pour explorer conjointement des stratégies et des interventions qui répondent aux besoins des enfants
 - Plaidoyer en faveur de programmes de protection sociale visant à alléger le fardeau de l'**insécurité alimentaire** pour les familles et à lutter contre le facteur de répulsion que constituent le **travail des enfants et l'exploitation sexuelle**
 - Coordination avec les programmes de protection sociale existants pour soutenir le **ciblage**, la **sauvegarde** et l'intégration efficaces des **messages** clés sur la **protection de l'enfance**
 - Formation des prestataires de services de protection de l'enfance et des structures de coordination, y compris les mécanismes communautaires
- Donner la priorité aux programmes structurés de soutien aux parents et intégrer des modules de formation sur la prévention des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne
- Priorité aux activités de santé mentale et de soutien psychosocial, y compris pour les enfants handicapés
- Faciliter la participation des enfants à la prise de décision publique, notamment par des contacts avec des fonctionnaires et d'autres dirigeants, afin de garantir que les opinions des enfants sont prises en considération

12

12



Ouganda

Résultats de l'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance

13

13

Méthodologie



- L'étude a adopté une conception transversale n'utilisant que des méthodes qualitatives.
- La collecte de données a été effectuée dans les districts de mise en œuvre du JOFA - Gulu, Moyo, Busia, Wakiso, Kampala et Bugiri.

Données primaires - collectées par le discussions de groupes (DG) et d'entretiens individuels avec des informateurs clés (KII).

- ❖ 24 DG ont été menées auprès de **207 (M=93, F=114)** enfants âgés de 10 à 17 ans.
- ❖ Des entretiens ont été menés avec **69** informateurs clés, dont des chefs religieux, des structures statutaires gouvernementales de coordination de la protection de l'enfant, des mécanismes communautaires de protection de l'enfant et des organisations travaillant avec des enfants handicapés.

Données secondaires - recueillies par l'examen des rapports des ministères (groupes de travail techniques sur la protection de l'enfance), des rapports d'organisations partageant les mêmes préoccupations et des rapports des lignes d'assistance téléphonique pour les enfants en Ouganda.

14

14

Constatations - Risques et besoins en matière de protection de l'enfance



Les risques liés à la protection de l'enfance pendant la période COVID-19.

Les discussions des groupes ont été révélées :

- Une augmentation de la fréquence des violences sexuelles, en particulier contre les filles. Dans les districts de Kampala, Wakiso et Bugiri, il ne se passe pas une semaine sans que l'on entende parler d'un cas de viol, de tentative de viol, de relations sexuelles entre enfants ou d'inceste.
- Le stress élevé des parents a provoqué une augmentation de la violence physique et émotionnelle chez les enfants.
- Les enfants ont eu recours à des travaux dangereux comme l'extraction de pierres, l'exploitation minière et la vente dans la rue pour soutenir la subsistance de leurs parents pendant la situation économique difficile causée par la pandémie.
- En raison des difficultés économiques, certains parents (en particulier les mères adolescentes) en milieu urbain ont dû abandonner leurs enfants.

15

15

Constatations - Risques et besoins en matière de protection de l'enfance



Les risques liés à la protection de l'enfance pendant la période COVID 19.

Il a été demandé aux enfants de toutes les zones cibles quels étaient les risques en matière de protection de l'enfance que l'équipe Joining Forces devait traiter en priorité

- La violence sexuelle,
- La violence physique, et
- Le travail des enfants

ont été systématiquement mentionnés comme des risques prioritaires à traiter.

- La violence sexuelle a été mentionnée par 66/207 enfants, la violence physique a été mentionnée par 55/207 enfants tandis que le travail et l'exploitation des enfants ont été mentionnés par 41/207 enfants, la proportion restante étant répartie entre les différents risques de protection.

16

16

Constatations - Système de protection et d'intervention des enfants



Système existant : Mécanismes communautaires de protection de l'enfance (CBCPM) et structures gouvernementales de coordination de la protection de l'enfance, espaces adaptés aux enfants, structures de protection de remplacement et processus de gestion des cas.

Besoins au sein du système de protection de l'enfance.

- Les CBCPM et les structures statutaires gouvernementales de protection de l'enfance ont besoin d'un soutien en termes de ressources humaines, de capacités techniques, de capacités financières et de capacités matérielles afin de garantir des processus de gestion des cas de qualité.
- Les dispositifs de protection de remplacement, les espaces adaptés aux enfants et les centres d'action de district liés aux lignes d'assistance aux enfants doivent être mis en place dans certains districts/sous-comtés où ils font défaut.
- De même, les structures d'accueil alternatives existantes, les espaces amis des enfants et les centres d'action de quartier ont besoin de soutiens techniques, financiers et matériels pour remplir efficacement leurs fonctions.

17

17

Constatations - Capacité des parents, des enfants et des responsables à protéger et à réagir aux risques liés à la protection de l'enfant



Ce que font les parents, les enfants et les responsables pour protéger les enfants et répondre aux risques liés à la protection des enfants :

- Sensibilisation des membres de la communauté aux risques liés à la protection de l'enfance.
- Adoption et mise en œuvre de lois sur la protection des enfants et sur l'intervention en cas d'urgence, ainsi que d'autres lois gouvernementales pertinentes
- Orientation et conseils aux enfants sur la manière de se protéger des risques liés à la protection des enfants et de réagir au cas où cela se produirait.
- Identification, signalement et renvoi des cas de violence contre les enfants

Les lacunes en matière de capacités.

- Une compréhension limitée des différents droits et responsabilités des enfants, et des risques de protection.
- La violence contre les enfants est faible et les comportements de dénonciation.
- Compréhension limitée des rôles et responsabilités des enfants et des personnes qui s'occupent d'eux dans la protection et la réponse aux différents risques de protection.
- Compréhension limitée des compétences de vie essentielles.
- Participation limitée des enfants à la protection de l'enfance et à la prise de décision en matière d'intervention.
- Capacité limitée de gestion des cas - en raison des ressources humaines, financières, matérielles et techniques limitées.

18

18

Notre réponse aux besoins révélés par l'évaluation



Pour répondre au besoin exprimé de faire face à l'augmentation des violences physiques et sexuelles et au stress élevé des parents et des personnes qui s'occupent des enfants :

- Fournir un soutien individuel et communautaire complet aux parents/soignants et aux enfants, en les aidant à comprendre les différents risques de protection à la maison et dans la communauté, à comprendre leurs rôles et responsabilités pour protéger et répondre aux risques, et à comprendre les différents mécanismes de signalement de la violence contre les enfants.
- Fournir des programmes structurés de parentalité positive qui abordent l'autogestion et la gestion du stress des parents, et qui renforcent les compétences et la confiance des parents
- Collaborer avec des organisations culturelles et religieuses pour lutter contre les normes et pratiques socioculturelles néfastes qui favorisent différentes formes de violence à l'encontre des enfants, telles que les mutilations génitales féminines.
- Donner aux parents, aux personnes qui s'occupent des enfants et aux enseignants les compétences de vie essentielles pour qu'ils puissent être en mesure d'aider leurs enfants à développer et à mettre en pratique des compétences de vie qui peuvent les aider à protéger et à répondre à toute forme de risque de protection.

19

19

Notre réponse aux besoins révélés par l'évaluation



En réponse aux besoins au sein du système de protection de l'enfance et aux lacunes en matière de capacités :

- Soutenir les efforts du gouvernement pour établir et renforcer l'ensemble du système de gestion des cas au niveau national et sous-national ainsi que d'autres mécanismes de signalement et d'orientation tels que la ligne d'aide aux enfants ougandais et les centres d'action de district.
- Tous les mécanismes susceptibles de renforcer la participation et l'autonomisation des enfants doivent être mis en place et renforcés pour donner aux enfants la confiance nécessaire pour se lever et s'exprimer sur les questions relatives à leur expérience des problèmes de protection et pour tenir les responsables responsables de ces problèmes.
- Renforcer la capacité des différents intervenants de la protection sociale de l'enfance à tous les niveaux en fournissant un soutien technique, matériel et financier tout en plaidant pour un soutien continu du gouvernement au-delà du programme JOFA.

20

20



Mali

Résultats de l'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance

21

21



Informations générales sur l'évaluation des besoins

Objectif de l'évaluation : fournir une compréhension plus complète des impacts de la pandémie COVID-19 sur les risques de protection des filles et des garçons au Mali.

Domaines couverts par l'évaluation : Districts de Bamako, Ségou et Mopti

Méthodologie : Analyse des données secondaires, collecte des données primaires - Entretiens individuels par téléphone et en face à face avec des informateurs clés (KII) et discussions de groupe (DG).

Échantillon : 64 DG avec des enfants de 6 à 12 ans et de 13 à 17 ans, 144 (KII) avec des parents et 56 KII avec des ONG et des services techniques.

Acteurs participants : Educo, Plan, SOS Villages d'enfants, World Vision International

22

22



Conclusions - Les effets négatifs de COVID 19 sur la protection des enfants

Selon les informateurs clés (parents, personnel des ONG et des services techniques), les risques suivants pour la protection des enfants sont exacerbés par la pandémie COVID-19 :

1. Violence sexuelle - 33,33% des répondants
2. Accès aux droits (éducation, loisirs, information, santé) - 19,05% des répondants
3. Travail des enfants - 12 % des répondants
4. Négligence - 10,29% des répondants
5. Violence physique - 9,52% des répondants
6. Détresse psychologique - 9,52% des répondants
7. Séparation des enfants - 6,29% des répondants

23

23



Les effets négatifs de COVID 19 sur la protection de l'enfance

- Violence sexuelle

Augmentation des mariages d'enfants et de l'exploitation sexuelle des filles en raison de la fermeture des écoles, de la perte des revenus et des moyens de subsistance des ménages. Les besoins spécifiques des adolescentes en matière de santé sexuelle et reproductive ne sont pas satisfaits, ce qui augmente le risque de violence et d'exploitation sexuelles.

- Accès aux droits de l'enfant :

- augmentation de la pauvreté non liée aux revenus en raison de la fermeture d'écoles et de zones de loisirs,
- le manque de soins de santé adaptés aux enfants
- les enfants et les parents qui ne respectent pas les mesures de prévention sont exposés à la maladie

- Travail des enfants (exploitation des enfants)

L'impact économique de la pandémie a conduit à l'utilisation accrue des filles dans les travaux domestiques, à la participation des enfants à la génération de revenus du ménage, à la participation des garçons aux travaux agricoles, au désintérêt pour l'école et à la migration des zones rurales vers les zones urbaines

- Négligence :

Réduction du niveau de stimulation sociale et/ou cognitive des enfants

24

24

Les effets négatifs de COVID 19 sur la protection de l'enfance



- La violence physique :

Perte de revenus entraînant des tensions entre les personnes qui s'occupent des enfants et les enfants du ménage & augmente le risque de violence physique et émotionnelle contre les enfants (**châtiments corporels, insultes...**).

- Détresse psychologique

Chez les enfants infectés et affectés par le stress, la stigmatisation, la perturbation des relations sociales, le manque de moyens de subsistance pour les enfants vivant avec un handicap.

- Séparation des enfants

En raison du décès ou de l'invalidité des parents

25

25

Impacts positifs de COVID 19 sur la protection des enfants



✓ 80% des parents, des enfants et des informateurs clés de Ségou, Bamako et Mopti estiment que COVID 19 a des effets positifs :

- Améliorer le respect des règles d'hygiène par les enfants et le lavage systématique des mains
- Ces pratiques contribuent également à prévenir d'autres maladies liées à l'hygiène
- La restriction des déplacements permet probablement d'éviter les dangers de la rue.

26

26

Lacunes dans le système de prévention et d'intervention en matière de protection de l'enfance pendant la pandémie COVID 19



- ✓ Manque de coordination dans la réponse et prise en compte spécifique des besoins de protection de l'enfance dans la stratégie gouvernementale de prévention et de lutte contre le COVID 19
- ✓ Manque de formation des prestataires de soins aux enfants, des travailleurs de la santé, des enseignants sur des questions spécifiques de protection de l'enfance pour leur permettre de soutenir les enfants touchés par COVID-19
- ✓ Absence de mécanisme de signalement des problèmes de protection de l'enfance et de réponse coordonnée
- ✓ Absence de mécanismes spécifiques pour répondre aux besoins de soutien psychosocial des enfants affectés et infectés par la pandémie de COVID 19

27

27

Ce que pensent les enfants



Pour les enfants, une enfance heureuse se résume au jeu, à une bonne éducation dans la famille et à l'école, à une bonne nourriture, à l'amour des parents et à une bonne santé.

L'évaluation montre que tous ces éléments sont compromis en cette période de COVID 19 par la fermeture des écoles et des zones de loisirs, la perte de revenus des ménages et les contraintes économiques, ainsi que le stress quotidien des parents qui sont obligés de sortir pour subvenir à leurs besoins par peur de tomber malades, tout en essayant de s'occuper de leurs enfants.

Les priorités pour les enfants demeurent :

- La livraison d'un vaccin contre le COVID-19
- La réouverture des écoles en toute sécurité (avec fourniture de masques et de désinfectants pour les mains et respect obligatoire des mesures de sécurité)
- Révision de la stratégie de distribution des masques - les enfants ont demandé des masques qui leur vont bien !
- Programmes de soutien psychologique pour les enfants affectés et infectés par le COVID 19
- L'éducation entre pairs et le soutien aux enfants

28

28

Priorités pour la réponse requise en matière de protection de l'enfance



En réponse aux risques, besoins et lacunes identifiés, le projet JOFA au Mali donnera la priorité

- Renforcement de la sensibilisation et de la programmation sur les questions du mariage des enfants, de la violence sexuelle et du travail des enfants
- Programmes de soutien psychosocial qui offrent une stimulation sociale et cognitive et des activités de loisirs aux enfants
- Mise en œuvre de programmes de parentalité positive pour soutenir les parents et les personnes qui s'occupent des enfants et pour réduire la violence à l'égard des enfants au sein du foyer.
- Renforcement des capacités des personnes en contact avec les enfants (acteurs de la santé, enseignants, membres de réseaux communautaires, clubs d'enfants) en matière de détection, d'orientation et de soutien psychosocial pour les enfants touchés par COVID-19
- Dialogue avec le gouvernement et les décideurs politiques pour garantir une priorité à la réouverture des écoles en toute sécurité et à la prise de dispositions adéquates pour les enfants et la protection des enfants dans les plans d'intervention COVID-19

29

29

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Nom : Andy Hill

Courriel : andy.hill@plan-international.org



ChildFund
Alliance

PLAN
International

Save the Children

SOS CHILDREN'S
VILLAGES
INTERNATIONAL

Terre des Hommes
International Federation

World Vision

30

30